

**Emmanuel Debono, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012.**

**Nathalie Sévilla**

Inscrire la lutte contre le racisme dans la loi, l'imposer en tant que valeur politique et sociale, tel a été l'objet de la première organisation antiraciste française fondée à la fin des années vingt : la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), actuelle LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). En mars 2013, la Ligue tient son 47<sup>e</sup> congrès national et demande au Premier ministre de faire de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme la grande cause nationale de l'année 2014. L'inscription dans la durée de la mobilisation et de la militance de la LICRA, 1929-2013, montre pour le moins que le projet moral défendu, s'il a été entendu par les institutions, reste un objectif partiellement atteint face à un racisme évolutif et résurgent en temps de crise. Si d'aucuns ont entrepris d'historiciser les racismes dans le siècle écoulé, sujet complexe, une histoire de l'antiracisme, non moins délicate, restait à faire. C'est l'objet de la thèse d'Emmanuel Debono publiée aux Éditions du CNRS. Par le dépouillement exhaustif et critique de fonds inédits d'archives publiques et privées – dont les archives de la LICA rapatriées de Moscou au début des années 2000 –, l'historien retrace l'histoire de l'organisation, des origines à sa dissolution en 1940. L'ouvrage va bien au-delà et l'apport est double : l'étude de la LICA porte en elle celle de l'invention de l'antiracisme militant dans une France républicaine où les droits de l'Homme et du citoyen sont les devises de la nation mais où la liberté d'expression autorise le discours raciste ; elle éclaire la question majeure de l'antisémitisme dans l'entre-deux-guerres.

Le livre traite simultanément plusieurs objets. Le premier est relatif à l'histoire même de l'organisation, son objet, ses objectifs, sa matrice idéologique, ses modes d'action, et ses résultats. L'auteur circonscrit son évolution et ses adaptations, les combats menés, tout en soulignant les faiblesses et les contradictions du mouvement. Il analyse dans le même temps la complexité des rapports noués par la LICA avec les autorités et la société civile. Il met en lumière les postures des pouvoirs publics, des élites politiques et intellectuelles et des associations juives, face aux démonstrations de haine en métropole comme en Afrique du Nord, ainsi que la dynamique des groupements extrémistes. Mais surtout, l'ouvrage plonge le lecteur dans la France de l'entre-deux-guerres et lui fait vivre au jour le jour la montée de l'antisémitisme. Le travail minutieux de l'historien permet d'exhumer ses manifestations concrètes et ses expressions plurielles dans les différentes strates de la société, d'examiner les perceptions et les réceptions du phénomène, de constater la banalisation des faits et leur minoration par les pouvoirs publics.

Résister pour restaurer la dignité des Juifs, tel est le postulat fondateur de la LICA. Née des suites du procès médiatique de Samuel Schwartzbard, l'organisation s'inscrit symboliquement dans la révolution mentale initiée par ce dernier : contre l'acceptation résignée des violences antisémites. Le racisme dénoncé est d'abord

antijuif. Les premiers combats sont menés contre les manifestations antijuives de l'Est européen. Mais très tôt, les cadres de la Ligue, dont Bernard Lecache est le président, élargissent la lutte dans une perspective universelle et émancipatrice à la défense de tous « les opprimés » et contre toutes formes de racisme. Avec une lecture anticapitaliste de l'antisémitisme généralisée à tous « les antisémitismes », la LICA croit en la révolution de l'Homme pour une société juste et saine et porte haut les principes de démocratie et de fraternité. Elle décloisonne ainsi le combat, refusant de le limiter à une seule cause particulariste. Le rapprochement des peuples, l'« Union des races » sont au cœur de sa doctrine et de sa mission. Face à la montée du nazisme, la LICA se pose comme la principale organisation antihitlérienne. Foncièrement pacifiste, la Ligue refuse tout compromis, prône le blocus moral et matériel envers l'Allemagne et lutte contre la propagande allemande en France. Elle dénonce la normalisation des relations de la France avec les dictatures fascistes dont elle condamne les actions (Italie, Japon, Espagne franquiste). Son action suivie en Afrique du Nord lui permet de saisir l'urgence de pacifier la société coloniale. Elle œuvre au rapprochement judéo-musulman en assurant le relais des revendications pour l'amélioration de la situation économique et sociale des populations colonisées et le principe de l'émancipation politique des indigènes. L'auteur apporte ici une contribution ciblée à l'histoire coloniale. Force est de constater *a posteriori* la lucidité de la LICA dans l'appréhension des événements. Emmanuel Debono la considère comme un des cénacles où l'analyse est la plus achevée et où le pire est envisagé.

La LICA adopte une dynamique militante propre aux ligues : résister, aider, alerter, se défendre, contre-attaquer. Elle se dote durant la décennie de méthodes et de moyens d'actions renouvelés. Véritable vigie et agence de recensement des actes, manifestations et propagande antisémites, elle informe, médiatise les faits et saisit les autorités. Face à l'afflux constant des réfugiés, elle apporte une aide caritative puis une assistance administrative et juridique et s'efforce de faire évoluer la législation sur leur statut. Après la crise des Sudètes, elle propose un contrat d'engagement à servir la France. Pour répondre aux intimidations et aux agressions, ses propres groupes d'autodéfense sont à la fois service d'ordre, milice protectrice ou agitateurs dans les meetings antisémites et les réunions électorales de la droite extrémiste. La LICA fait le choix de répliquer avec des propos et des méthodes utilisés par ses adversaires, non parfois sans manque de nuances ou amalgames. Meetings de protestation, d'éducation des masses et rassemblements œcuméniques concourent à sensibiliser et à infléchir l'opinion. Elle met sur pied en 1936 le premier Rassemblement mondial contre le racisme. En dépit de sa volonté d'ouverture, l'organisation reste cependant majoritairement juive dans sa composition. Force est de relever également un échec relatif dans la généralisation des sections nationales et la création de sections étrangères. Forte de 50 000 adhérents à la veille de la guerre, située à l'intersection des milieux politiques, intellectuels et de la société civile, peut-on mesurer son impact réel ?

L'enchaînement des événements internationaux, le manque de clairvoyance des élites nationales, la nature même de la cause défendue, la nécessité d'élargir son assise militante et d'accuser une réception plus large de l'antiracisme, ont engagé les cadres de la LICA à politiser son combat, par-delà les sensibilités, origines et appartenances de chacun, non sans tensions internes. En dépit de son apolitisme affiché, la LICA se situe, de fait, dans un espace politico-associatif de gauche. Postulant pour une action transversale et conjointe par-delà les chapelles, elle s'engage dans la lutte contre le

fascisme et s'implique au sein des coalitions de gauche. Elle participe à la constitution du Front populaire auquel elle apporte un soutien sans faille. Par les alliances nouées, son président cherche à populariser la lutte contre le racisme et à l'inscrire dans les programmes des politiques. L'intervention d'orateurs politiques dans ses meetings cautionne la cause. Des relations nécessaires, ponctuelles ou durables, sont établies avec des associations telles que la Ligue des droits de l'Homme, les syndicats ou des groupements en Afrique du Nord. Face aux minorités extrémistes actives, ligues ou partis, groupements, officines de propagande pro-hitlérienne, puisqu'il « existe un espace dans le champ politique pour exprimer une haine antijuive virulente », la LICA agit. Elle enquête et dénonce leur contribution insidieuse à la désunion nationale. Les rapports de police consultés par l'auteur confirment la justesse et la qualité des informations recueillies. Cependant l'élargissement de la lutte à la justice sociale, les partis pris politiques, l'activisme radical, les condamnations sans relâche du fascisme, des impérialismes, du capitalisme, mais aussi la personnalité controversée de Bernard Lecache, ont pu brouiller aux yeux de certains le sens premier du combat et ont suscité incompréhension, réprobation, condamnation ou crainte de retombées chez nombre de Juifs, notamment les membres du Consistoire. Les cadres de la LICA ne les ménagent pas, ni ceux à gauche dont la passivité ou l'ambiguïté heurtent la Ligue, quitte à perdre parfois des appuis. Là sont probablement les fragilités de la LICA. À cela s'ajoute la difficulté à concilier l'universel et le particulier. De fait, l'organisation s'est essentiellement préoccupée d'antisémitisme dans une conjoncture européenne alors très marquée par le phénomène.

Pour prévenir les violences antisémites et définir des cadres juridiques, la LICA a dû et su construire des liens avec les autorités françaises, les élus et les hauts représentants de l'État. Force de propositions, elle devient une « organisation écoutée » grâce à un véritable travail de lobbying. Convaincue que l'antiracisme ne pourra devenir une valeur ancrée dans les mentalités et dans la durée que par son inscription dans la loi, la LICA œuvre assidûment à son institutionnalisation. L'antiracisme ne parvient cependant pas à s'imposer en tant que valeur politique. Le travail méthodique de signalements de la Ligue n'est certes pas étranger à la loi sur la dissolution des ligues, milices et groupes de combat. Mais le non-aboutissement du projet Blum-Viollette sur les volets social et économique et le statut politique de l'élite musulmane pour lequel la LICA s'était engagée à rassembler les divers groupements d'Afrique du Nord, nuit au processus de pacification et à la crédibilité de l'organisation. Les décrets-lois Marchandreau du 21 avril 1939 sont avant tout promulgués pour des raisons liées au maintien de l'ordre et à l'unité nationale. Si la répression de la propagande étrangère se double de celle de la haine raciale, la non-application de ce deuxième point du texte rend inconsistante la loi.

La plus-value de l'ouvrage tient dans la capacité de l'historien à circonscrire l'emprise sociale de l'antisémitisme dans la société française et coloniale des années trente. Par la recension et le récit de ses manifestations quotidiennes analysées dans une chronologie fine des événements, il montre la dilatation du phénomène antisémite, moins religieux que xénophobe, et porté à son paroxysme à la fin des années trente. Le phénomène est certes lu à la loupe grossissante de la LICA, mais l'auteur a croisé les sources et diversifié les angles d'approche. Il relève la pluralité des discours et des actes. L'antisémitisme ne peut être lu au seul prisme de l'extrémisme minoritaire qui joue cependant le rôle de passeur et confère une forme de légitimité aux discours plus

modérés. La passation est possible parce que le phénomène est latent et permanent dans la société française où la conviction est ancrée que les Juifs ne sauraient être des Français à part entière. Elle l'est dans la conjoncture de crise économique et politique mondiale sans précédent des années trente. Les constructions rhétoriques se nourrissent des événements intérieurs et extérieurs. La différence opérée entre Israélites assimilés et Juifs immigrés, « bons » et « mauvais » Juifs, permet à tout un chacun de se dédouaner et s'estompe au cours de la décennie. L'image établie d'une communauté unie et animée d'un dessein de puissance et de revanche sur Hitler relève des recours à l'inversion comme la dénonciation d'un racisme juif ou l'attribution de la responsabilité aux Juifs de l'entrée en guerre. Des intellectuels aux politiques, du monde du commerce au monde ouvrier, du citoyen averti au citoyen ignorant, attitudes discriminatoires, propos édulcorés, dérapages maîtrisés, non-dits, dénis, se banalisent. Ils s'ajoutent aux agressions délibérées ou spontanées, minorées et classées sans suite par les autorités. L'historien repère la contamination progressive du phénomène chez les élites, les pacifistes, les fonctionnaires, la presse républicaine, les milieux de gauche et de l'extrême gauche ainsi que l'attitude minimaliste et pour le moins surprenante des autorités républicaines non épargnées. Cet apport singulier contribue, comme le note Serge Berstein qui a préfacé l'ouvrage, à la compréhension de l'attitude de la société française face aux lois d'exclusion de Vichy.

La profondeur de l'analyse et la rigueur scientifique de l'ouvrage sont à souligner ainsi que la richesse de la bibliographie. Ce travail historique sur la LICA et l'invention de l'antiracisme réinterroge l'idée que rien n'a été fait contre la montée de l'antisémitisme ainsi que la vision classique d'une passivité ou d'une résignation juives.